



Suisse romande

Schweizerische Vereinigung amtlicher Pilzkontrollorgane
Association Suisse des organes officiels de contrôle des champignons
Associazione Svizzera degli organi ufficiali di controllo dei funghi

www.vapko.ch

Champignons cueillis et utilisés pour la consommation personnelle

Contrôles effectués en 2010

SYNTHÈSE

établie par Jean-Yves Ferréol, Lausanne

1. Remarques préliminaires

- Les tendances par rapport à l'année précédente sont mentionnées comme suit :
 - ↗ tendance à la hausse
 - ↔ tendance stable
 - ↘ tendance à la baisse
- Sur 74 membres actifs, 7 ont délégué la tâche de contrôle à une autre commune (Auvonnier, Bôle et Colombier à Boudry ↔ Courrendlin à Delémont ↔ Ecublens à Chavannes-près-Renens ↔ Granges-près-Marnand à Payerne ↔ La Neuveville à Bienne) et 8 n'ont pas ou plus de contrôleur (Belmont-sur-Lausanne, Domdidier, Leysin, Paudex, Puidoux, Renens, Rolle et Savigny).

Cette enquête concerne donc **59 offices de contrôle**.

- Nombre d'offices ayant retourné le questionnaire 35 soit 59.3 % ↘
- Répartition géographique des offices ayant retourné le questionnaire (le pourcentage donne l'indication de la quantité de retours par rapport au nombre d'offices du canton concerné).
 - ↖ Bâle campagne 1 soit 100.0 % ↔
 - ↖ Berne 3 soit 50.0 % ↘
 - ↖ Fribourg 6 soit 75.0 % ↗
 - ↖ Genève 0 soit 0.0 % ↘
 - ↖ Jura 3 soit 75.0 % ↘
 - ↖ Neuchâtel 7 soit 58.3 % ↗
 - ↖ Valais 3 soit 25.0 % ↘
 - ↖ Vaud 12 soit 40.0 % ↘

– Voir graphique n° 1 –

- Nombre de questionnaires entièrement complétés 32 soit 91.4 % ↘
- Nombre de questionnaires partiellement complétés 3 soit 8.6 % ↗
- Demandes formulées :
 - Nombre de récoltes
 - ✓ Nombre **total** de **récoltes contrôlées**.
 - ✓ Nombre de **récoltes contenant des champignons impropres à la consommation**, mais ni vénéneux, ni mortels.

- ✓ Nombre de **récoltes contenant des champignons vénéneux ou mortels.**
 - b) Quantités exprimées en kilogrammes
 - ✓ Quantité **totale** de **champignons contrôlés.**
 - ✓ Quantité **totale** de **champignons éliminés.**
 - ✓ Quantité **totale** de **champignons vénéneux ou mortels éliminés.**
 - c) Autre question
 - ✓ Nombre de cas d'intoxication connus.
- Certains offices ont fourni des réponses partielles. De plus, les quantités de champignons contrôlés sont souvent estimées. Par conséquent, les chiffres pris en compte peuvent varier dans l'interprétation des résultats ci-après, ceci pour rester le plus près possible de la réalité.

2. Résultats « NOMBRE DE RÉCOLTES »

- Nombre total de récoltes contrôlées 5'301 ☞
Extrêmes : Franches-Montagnes (11 récoltes) et Genève (481 récoltes).
 Le nombre de récoltes contrôlées par office est réparti comme suit :

↵ Entre 1 et 100 récoltes	21 offices	soit	60.0 %
↵ Entre 101 et 250 récoltes	7 offices	soit	20.0 %
↵ Entre 251 et 500 récoltes	5 offices	soit	14.3 %
↵ Plus de 500 récoltes	2 offices	soit	5.7 %

– Voir graphique n° 2 –
- Nombre de récoltes contenant des champignons impropres à la consommation, mais non vénéneux ou mortels 2'186 soit 41.2 % ☞
Extrêmes : Sierre (1.6 % des récoltes) et La Chaux-de-Fonds (60.1 % des récoltes).
 La commune de Sion n'a pas transmis de données à ce sujet.
- Nombre de récoltes contenant des champignons vénéneux ou mortels 476 soit 9.0 % ☞
Extrêmes : Sierre (0.0 % des récoltes) et Delémont (20.9 % des récoltes).
 La commune de Sion n'a pas transmis de données à ce sujet.

– Voir graphique n° 3 –

3. Résultats « QUANTITÉ DE CHAMPIGNONS »

Les communes de la Chaux-de-Fonds et du Mont-sur-Lausanne n'ont pas transmis de données à ce sujet.

- Quantité totale de champignons contrôlés 5'669.5 kg ☞
Extrêmes : Ste-Croix (9.5 kg) et Bevaix (1'400.0 kg).
 Les quantités contrôlées par office sont réparties comme suit :

↵ Entre 1 et 100 kg	22 offices	soit	64.7 %
↵ Entre 100 et 250 kg	7 offices	soit	20.6 %
↵ Entre 250 et 500 kg	2 offices	soit	5.9 %
↵ Plus de 500 kg	3 offices	soit	8.8 %

– Voir graphique n° 4 –
- Quantité moyenne par contrôle 1.070 kg ☞

Extrêmes : Ste-Croix (264 g) et Villaz-St-Pierre (6.125 kg – Contrôles lors de sortie pour ramassage société de mycologie à plusieurs reprises = rapport quantité/poids).

– Voir graphique n° 5 –

- Quantité totale de champignons éliminés 1'551.9 kg soit 27.4 % ↗

Extrêmes : Ste-Croix (5.8 % des quantités contrôlées) et Delémont (48.3 % des quantités contrôlées).

- Quantité totale de champignons vénéneux ou mortels éliminés 169.0 kg soit 3.0 % ↘

Extrêmes : Val-de-Ruz (0.1 % des quantités contrôlées) et Haut- et Bas-Vully (13.4 % des quantités contrôlées).

– Voir graphique n° 6 –

4. Cas d'intoxications connus

- 10 offices ont déclaré avoir eu connaissance de 18 cas d'intoxications (+ 9.0 %) par les champignons. A savoir

Offices	Nombre de cas	Description
Bevaix	2	<ul style="list-style-type: none"> Intoxication par <i>Tricholoma pardinum</i>.
Boudry	2	<ul style="list-style-type: none"> 1 personne intoxiquée par <i>Paslliota</i> spp. Après analyse, ne serait pas due à des champignons. 1 personne intoxiquée par <i>Russula olivacea</i>. Vomissements, état d'ivresse, fatigue.
Genève	4	<ul style="list-style-type: none"> 2 personnes intoxiquées par <i>Boletus SL</i> avariés. Vomissements, diarrhées, hallucinations. 2 personnes intoxiquées par <i>Entoloma lividum</i>.
Lausanne	1	<ul style="list-style-type: none"> Hôpital psychiatrique de Cery. 1 personne psychologiquement faible ayant consommé 1 exemplaire cru de <i>Russula delica</i> dans un état sanitaire lamentable (pourri, véreux, desséché). Crampes d'estomac sans suite.
Lausanne CHUV	1	<ul style="list-style-type: none"> Intoxication par <i>Amanita phalloides</i>.
Mont-sur-Lausanne	3	<ul style="list-style-type: none"> 3 personnes intoxiquées par <i>Boletus luridus</i> – <i>boletus radicans</i>. 2 jours d'hospitalisation.
Morges	2	<ul style="list-style-type: none"> 1 personne intoxiquée par <i>Entoloma lividum</i>. Hôpital de Morges : 1 personne présentant des troubles gastro-intestinaux. Pas de champignons toxiques (bolets, chanterelles, champignons de Paris).
Porrentruy	1	<ul style="list-style-type: none"> 1 enfant ayant ingurgité <i>Conocybe semiglobata</i>. Sans suite.
Sierre	1	<ul style="list-style-type: none"> <i>Lepista nuda</i> mal supporté.
Yens	1	<ul style="list-style-type: none"> 1 personne souffrant de diarrhées après consommation de <i>Clitocybe nebularis</i>, <i>lepista nuda</i>, <i>cantharellus cibarius</i> et <i>sarcodon imbricatum</i>.

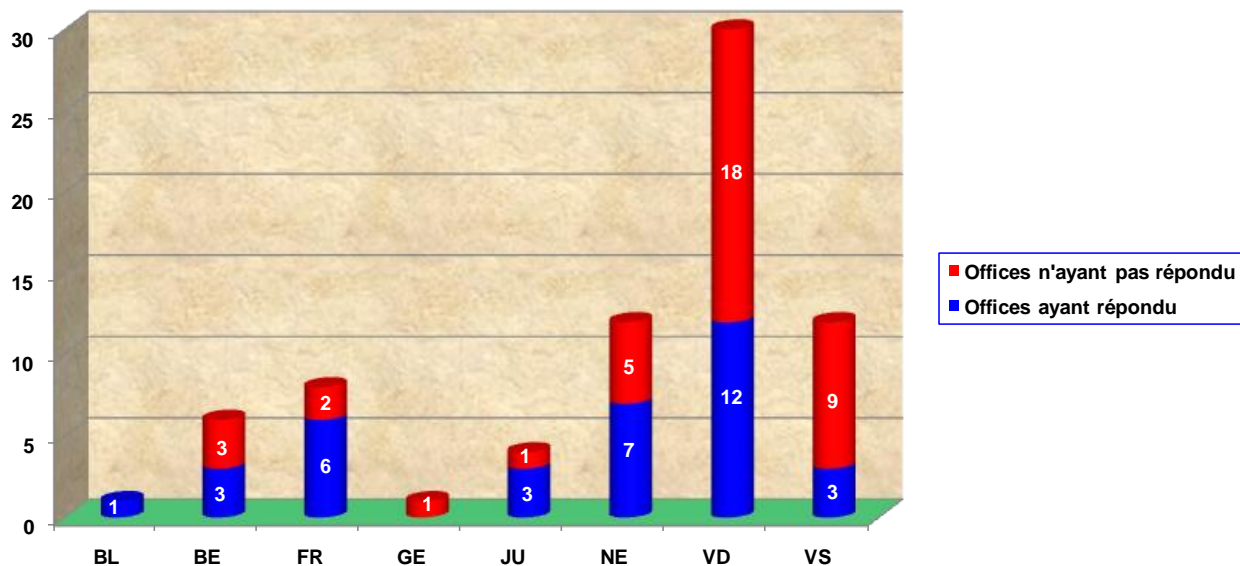
– Voir graphique n° 7 –

5. Remarques formulées

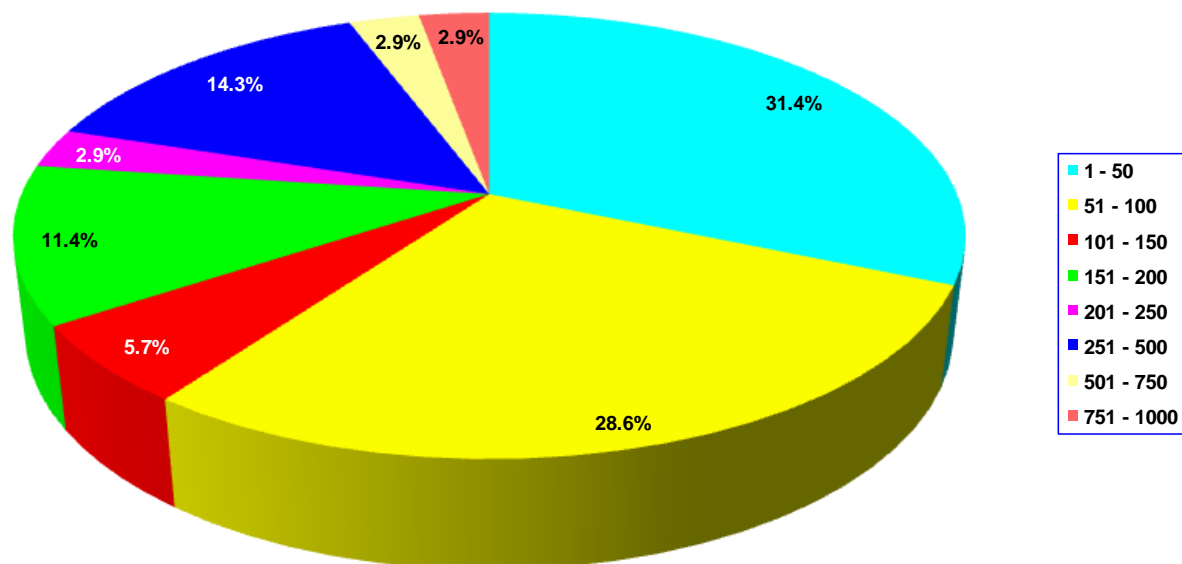
- **Bevaix** – Chaque année de nombreux champignonnières débutants viennent au contrôle avec des kg de champis vieux, impropres, vénéneux ... donc beaucoup de temps à passer pour l'éducation.
- **Château-d'Oex** – Les champignons éliminés provenaient de vacanciers friands de ramasser tout et n'importe quoi.
- **Cortailod** – Cette année passablement de « méchants » : *Entoloma lividum*, *Tricholoma pardinum*, *Agaricus xanthoderma*. Sans conséquence.
- **Cossonay, Gros-de-Vaud** – Récoltes propres, très souvent triées. Beaucoup de champignons vieux, secs, parasités, de récolteurs prêts à manger beaucoup de protéines et de récolteurs étudiants qui viennent au contrôle prendre une leçon de mycologie.
- **Echandens** – Comme habituellement, les personnes viennent au contrôle avec un seul exemplaire de champignons pour en connaître le nom et la comestibilité. Dangereux !
- **Franches-Montagnes** – Un tiers des contrôle étaient des paniers de gens qui ne sont jamais allés aux champignons.
- **Mannens-Grandsivaz** – 2 récoltes séquestrées : 1 récolte avec 1 amanite phalloïde verte et 1 amanite phalloïde blanche et 1 récolte avec 2 amanites phalloïdes blanches.
- **Romont** – Le local de contrôle permet au contrôleur de donner des explications concrètes aux récolteurs pour leur consommation.
- **St-Imier** – Les clients ont énormément de mal, voire de réticence, à faire expertiser l'entier de la récolte. Je n'ai souvent que des échantillons ! Est-ce la peur du gendarme à cause de la restriction de récolte dans le canton de BE ?
Les champignonnières de la région comptent beaucoup trop sur les capacités du contrôleur et cueillent à peu près n'importe quoi dans la mesure où il y a un garde-fou.
- **Zwingen** - 2 récoltes avec amanite phalloïdes.

GRAPHIQUES

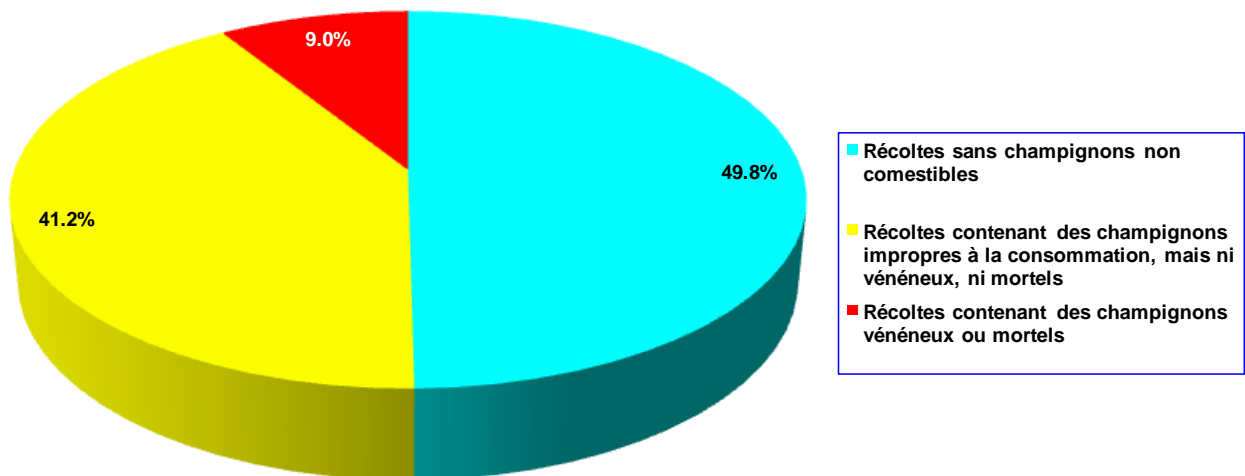
Graphique n° 1 - Répartition des réponses par question



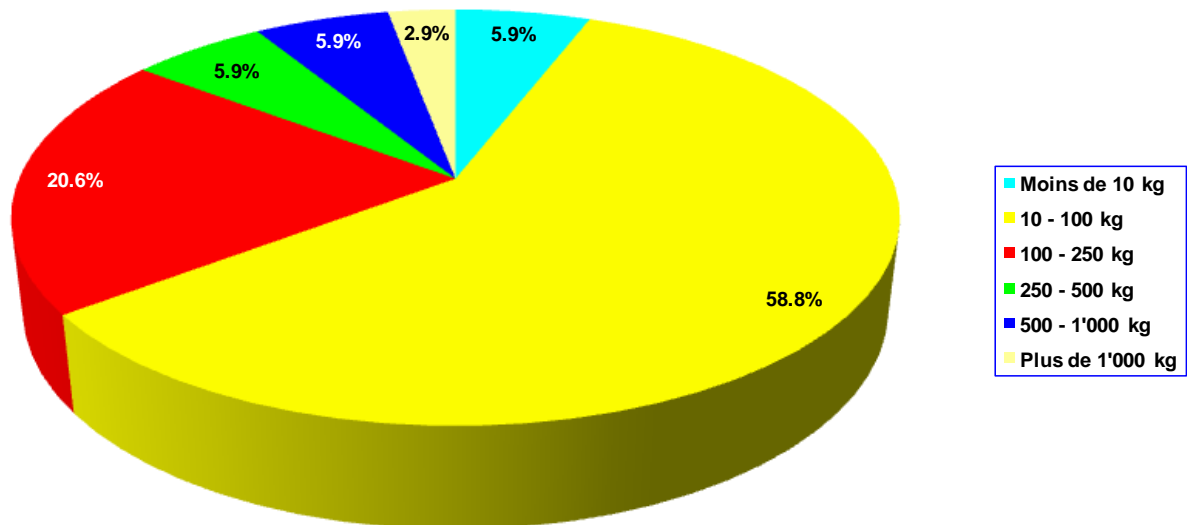
Graphique n° 2 - Proportions du nombre de récoltes contrôlées



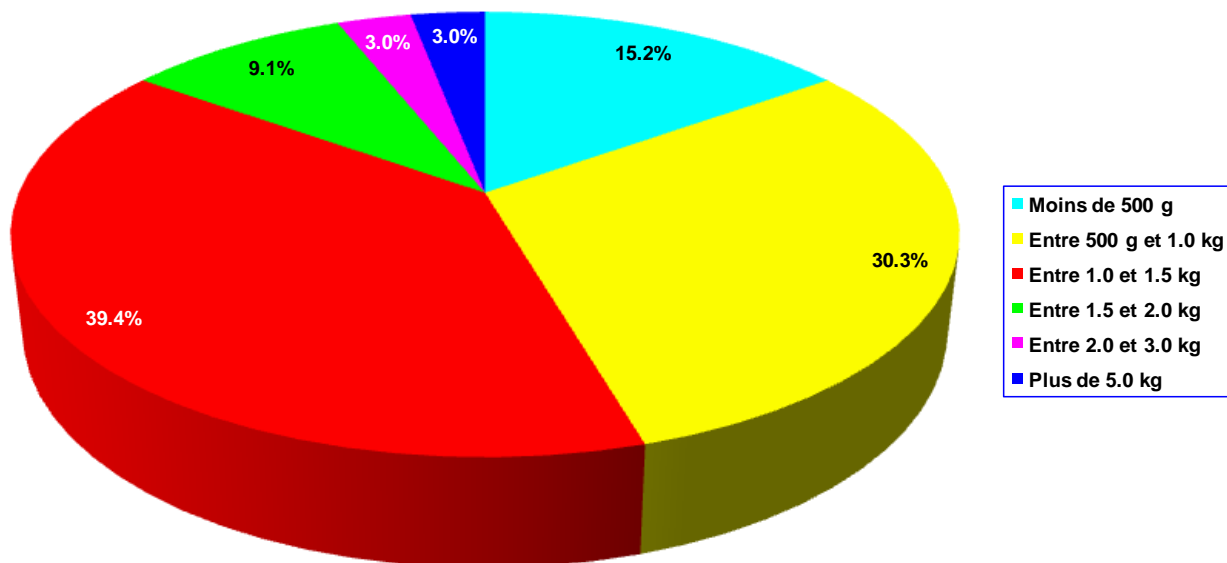
Graphique n° 3 - Répartition des récoltes contrôlées



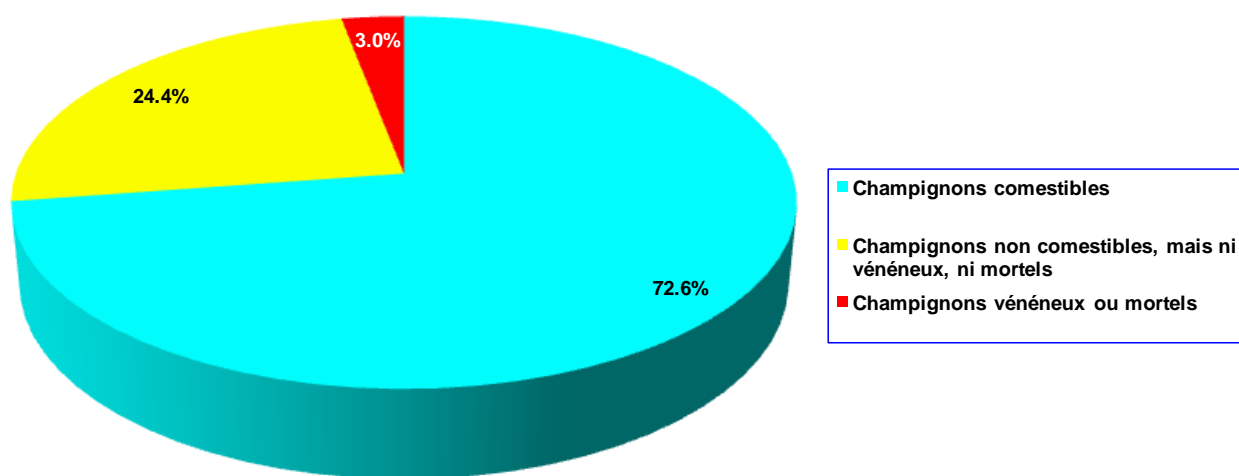
Graphique n° 4 - Répartition des quantités de champignons contrôlés



Graphique 5 - Répartition des quantités moyennes par contrôle



Graphique n° 6 - Répartition des champignons contrôlés



Evolution du nombre de cas d'intoxication

